

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 22 mai 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation1 p. (119v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 22 mai 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47788>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 mai 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Taupier, J.](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

# Description

Résumé Sur les prix de revient des marchandises des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire et le prix des matières premières. Taupier a informé Godin que des habitants du Familistère font du commerce dans leur logement : Godin lui indique que le Familistère ne loue que des logements et ne loue pas d'exploitation commerciale et demande à Taupier d'avertir ces habitants qu'ils doivent cesser leur commerce ou quitter le Familistère.

Notes La lettre de Taupier à Godin du 21 mai 1874, à laquelle répond ce dernier, est copiée sur les folios 11r à 14r du registre Cnam FG 16 (2).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre rédigée sur un feuillet de quatre pages.

## Mots-clés

[Conflit](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 14/12/2023

---

Versailles 11 Mars 74

Monsieur Campion,

J'ai reçu votre lettre du 17<sup>e</sup>, les bases d'appréciation que vous avez prises pour établir les prix de revient actuels sont fort compliquées pour que je puisse les voir clair. Je voudrais voir ramener tous ces calculs à des termes beaucoup plus simples ; il n'y a guère de changement intervenus depuis le mois de Février dernier, que sur les combustibles, la fonte, le fer et la tôle.

Le mois de Février dernier le prix constant de la fonte coulée a été établi sur des moyennes de prix qui ont changé depuis lors ; je demanderai donc que

vous donnez qu'on me dise quand baisse cela fait au cent de kilogrammes, et par conséquent de combien pour cent cette baisse influe sur le prix des produits fabriqués. On pourrait, je crois s'en tenir pour la remise à faire au seul avantage qu'on retient de la baisse des fontes, des colts, et des charbons.

Le Familistère ne loue que des logements et ne loue pas d'exploitation commerciale. Il y a donc lieu, en raison de l'abus qu'on fait de la tolérance dont vous me parlez, de préserver les personnes qui font ces commerces qu'elles ne peuvent le continuer qu'à la conviction de quitter le Familistère.

Bien à vous

Gautier